

DELIBERATION

86 (5.3)

Le 25 octobre 2021, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 19 octobre 2021

Présents : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, FABRE, CHAPOT, MONTAGNON, INCORVAIA, DUCREUX, SPADA, GALONNET, SEGUIN, GRANGE, DUMAZET, FAVEYRIAL, ROBERT, MAGALHAES, MONTET-FRANC, KARA, MARRET, MOINE, CEYTE, SORGI, CAMPEGGIA, COLOMBO, PEPIN, PONSON.

Procurations : Monsieur VOCANSON à Madame BRUEL, Madame BOIS-CARTAL à Madame MONTAGNON, Madame KHEBRARA à Monsieur CHAPOT.

Secrétaire : Monsieur MARRET.

Objet : **Modification de la composition des groupes de travail**

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée délibérante qu'en sa qualité de Conseiller Municipal, Monsieur Patrick BAYET avait été désigné membre de plusieurs groupes de travail municipaux.

Compte-tenu de sa démission, il en découle également la vacance des sièges qu'il occupait dans les différentes instances.

Ainsi, il est proposé de procéder au remplacement de Monsieur Patrick BAYET dans les deux groupes de travail concernés comme suit :

- **Dans « Urbanisme, Politique de la Ville, Sécurité et Tranquillité publique » :**
M. Monteux remplacerait M. BAYET,
- **Dans « Patrimoine Immobilier, Travaux et Aménagements » :**
Mme PONSON remplacerait M. BAYET et Mme DUMAZET deviendrait la référente du groupe,

De plus, dans le groupe « **Attractivité, Animations, Evènementiel** », Mme PONSON remplacerait Mme DUMAZET.

Les autres groupes de travail demeurent inchangés.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** les élus pour siéger au sein des 3 groupes de travail précités,
- **PREND ACTE** de la nouvelle composition des groupes de travail comme suit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20211026-2021-86-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2021

Affichage : 26/10/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION

86 (5.3)

Jeunesse, Education et Citoyenneté <ul style="list-style-type: none">- Céline MONTAGNON- Pascal GALONNET- Isabelle BOIS-CARTAL- Marie FRANC- Ludovic CEYTE- Sylvie COLOMBO	Solidarités et Cohésion sociale <ul style="list-style-type: none">- Nicole BRUEL- Muriel SPADA- Emmanuel ROBERT- Noélia SEGUIN- Mauricette MOINE- Catherine SORGI
Attractivité, Animations, Evènementiel <ul style="list-style-type: none">- Eric VOCANSON- Bernadette PONSON- Stéphane FAVEYRIAL- Marie FRANC- Sylvie COLOMBO- Mauricette MOINE	Finances et Personnel <ul style="list-style-type: none">- Marc MONTEUX- Michèle DUCREUX- Leihla KHEBRARA- Emmanuel ROBERT- Catherine SORGI- Baptiste PEPIN
Cadre de vie et Déplacements <ul style="list-style-type: none">- Pierre Julien MARRET- Pascale DUMAZET- Ludovic MAGALHAES- Emmanuel ROBERT- Ludovic CEYTE- Pascal CAMPEGGIA	Culture, Patrimoine et Tourisme <ul style="list-style-type: none">- Hélène FABRE- Michèle DUCREUX- Muriel SPADA- Isabelle BOIS-CARTAL- Sylvie COLOMBO- Catherine SORGI
Sport, Santé et Loisirs <ul style="list-style-type: none">- Cyrille CHAPOT- Niyazi KARA- Stéphane FAVEYRIAL- Marie FRANC- Pascal CAMPEGGIA- Baptiste PEPIN	Généralités seniors et Egalité femme-homme <ul style="list-style-type: none">- Marie-Claire GRANGE- Muriel SPADA- Noélia SEGUIN- Stéphane FAVEYRIAL- Mauricette MOINE- Catherine SORGI
Commerce, Artisanat et Entrepreneuriat <ul style="list-style-type: none">- Carl INCORVAIA- Leihla KHEBRARA- Niyazi KARA- Pascal GALONNET- Ludovic CEYTE- Sylvie COLOMBO	Patrimoine Immobilier, Travaux et Aménagements <ul style="list-style-type: none">- Pascale DUMAZET- Niyazi KARA- Bernadette PONSON- Ludovic MAGALHAES- Pascal CAMPEGGIA- Baptiste PEPIN
Urbanisme, Politique de la Ville, Sécurité et Tranquillité publique <ul style="list-style-type: none">- François DRIOL- Nicole BRUEL- Marc MONTEUX- Carl INCORVAIA- Pascal CAMPEGGIA- Baptiste PEPIN	

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 26 octobre 2021

Le Maire,
François DRIOL

